

tional pour en faire cadeau à la mère patrie, l'Angleterre, pour des fins bien connues, bien définies, sans équivoque possible. Il s'agissait d'augmenter la force navale de l'empire, de verser un certain montant au trésor impérial, pour la construction de trois dreadnoughts, au coût approximatif de dix à douze millions chacun, si je me rappelle bien.

Nous nous sommes objectés à cette proposition du Gouvernement, bien que la Chambre fût parfaitement informée de l'objet de cette dépense, de la destination de cet argent, de l'emploi qui en serait fait, et, pour ma part, je n'ai jamais pensé un instant, que les \$35,000,000 que nous allions verser entre les mains du ministre des Finances d'Angleterre, auraient été mal dépensés; mais nous nous objections au principe même de la chose, nous disions, avec raison, que si nous avions \$35,000,000 à dépenser, il valait mieux les dépenser pour une marine canadienne que pour aider la marine impériale, et les événements nous ont donné raison.

Je ne reviendrai pas davantage sur cet épisode politique, excepté pour rappeler ce que je disais il y a un instant: que c'est sur une question d'argent que la clôture nous a été imposée.

Mais aujourd'hui, monsieur le président, de quoi s'agit-il? D'aller dans le Trésor public prendre au delà de \$600,000,000, et pour quelle entreprise, pour quelles fins, pour quels gens? L'entreprise nous est connue: c'est pour l'acquisition du chemin de fer Nord-Canadien. Quelles sont les obligations de ce chemin de fer? Quel est son état financier? Personne ne le sait. Et cette affirmation de ma part, bien qu'arrivant tardivement dans la discussion, me semble absolument justifiée.

Entre les mains de qui cet argent va-t-il être versé? Si l'honorable député de Calgary (M. Bennett) n'avait pas dénoncé ces deux hommes comme étant deux voleurs, deux indésirables, deux hommes qu'il est temps de faire sortir de la vie publique du pays, je ne me permettrai pas de les qualifier comme il l'a fait, mais enfin je relève le mot comme il est tombé de ses lèvres.

Au moins 40 ou 50 millions seront payés à ces deux messieurs, sinon individuellement, du moins à la société qu'ils forment, Mackenzie et Mann. Sur ce point, la Chambre est parfaitement renseignée et peut se prononcer.

Quant aux 60 millions d'actions, généralement, quelle information nous donne l'honorable ministre des Finances?

Voici ce qu'il nous disait le 7 du mois d'août courant, en réponse à la question

[M. Wilson (Laval.)]

posée par l'honorable député de Rouville (M. Lemieux).

Et il est facile de comprendre qu'un simple député de cette Chambre ne soit pas parfaitement renseigné sur l'état financier de cette compagnie; mais lorsqu'un ministre des Finances, aidé de tous ses collègues dans le cabinet, aidé d'un rapport émanant de gens aussi experts, en matière de chemins de fer, que sir Henry Drayton et M. Acworth; aidé des experts financiers qui l'ont aidé lui-même; assisté de ses propres employés, des officiers de son département; enfin aidé de sa longue expérience qui le désigne, avec raison, comme l'un des financiers les plus habiles que ce pays ait produits—et j'allais dire, non seulement de ce pays, mais des pays qui nous avoisinent dans l'Amérique du Nord tout entière,—qu'est-ce qu'il nous en dit: Je n'en sais rien du tout.

L'honorable M. Lemieux, dans la séance du 7 août, il n'y a pas trois semaines, et depuis aucune autre information n'est venue nous éclairer, s'exprimait ainsi à ce sujet:

L'hon. M. Lemieux: M'est-il permis de laisser entendre au ministre des Finances qu'il conviendrait d'ajouter la liste des actionnaires et des porteurs d'obligations aux documents imprimés? La liste n'est pas assez longue, j'imagine, pour empêcher qu'elle soit aisément imprimée et distribuée.

Admettons que l'impression aurait pris un certain temps, mais mettons ce détail de côté. Quelle est la réponse?

L'hon. sir Thomas White: Je crains que ce soit impossible. Les valeurs de la compagnie sont représentées par des obligations, des débentures, dont une grande partie a été émise en Grande-Bretagne. Il serait absolument impossible de connaître les porteurs d'obligations, car il doit y en avoir des milliers, comme dans le cas des corporations canadiennes. Les valeurs passent de l'un à l'autre, et celui qui les possède aujourd'hui pourrait ne pas les posséder demain.

Comment! Aucune liste d'actionnaires! quand on admet de l'autre côté de cette Chambre que la plus grande partie de ce capital-actions, pour ne pas dire la totalité, est qualifiée par ce terme bien connu dans le monde de la finance comme étant du "water stock" auquel on veut donner pleine valeur. Il continue:

Le Nord-Canadien a effectué des emprunts à brève échéance à New-York, et la même remarque s'applique à ces emprunts. Le document imprimé qui révèle la situation financière de la compagnie renferme, il me semble, des renseignements complets. Les valeurs en cours, le chiffre de la dette flottante et les autres dettes, tout cela figure dans l'état certifié par les vérificateurs de la compagnie.

S'il était besoin de quelque autre renseignement particulier pour aider le comité à décider cette question, il va sans dire que nous nous